

## SPÉCIAL ÉLECTIONS PROVINCIALES 1<sup>ère</sup> communication

### LA FISCALITÉ FONCIÈRE EST LA PRIORITÉ DE LA FÉDÉRATION!



Membres du comité exécutif

Vendredi dernier, les administrateurs ont voté à l'unanimité pour que le dossier de la fiscalité foncière soit la principale priorité de la Fédération de l'UPA de la Montérégie dans le cadre des élections provinciales.

« Vous nous avez exprimé votre ras-le-bol du régime de fiscalité foncière : nous vous avons entendu. Ensemble, nous exigeons des résultats avant la prochaine élection provinciale afin que le transfert du fardeau fiscal vers les entreprises agricoles cesse définitivement. Nous sommes prêts à agir! »

#### **Christian St-Jacques**

Président

Fédération de l'UPA de la Montérégie



**PARTAGEZ  
VOTRE  
OPINION!**

#### **Le dossier de la fiscalité foncière agricole vous préoccupe ?**

Vous souhaitez être impliqué dans la mise en place de solutions ?

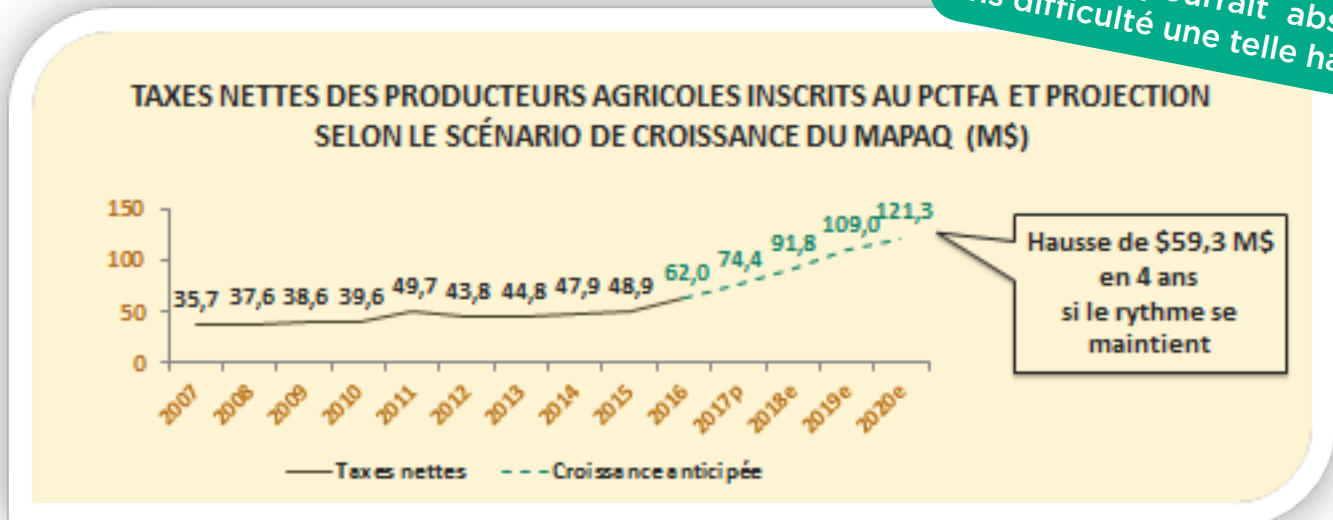
Nous vous invitons à remplir et diffuser ce sondage : <https://fr.surveymonkey.com/r/7VLQ8NM>

**Merci pour votre collaboration!**

## UNE COURBE DE CROISSANCE INSOUTENABLE POUR LES ENTREPRISES AGRICOLES

Depuis 2007, les taxes foncières payées par les producteurs sont passées de 35,7 à 62 M\$ réduisant ainsi de 26,3 M\$ leur capacité d'investir. Si l'on ne change rien au Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) et au mode d'évaluation des terres, les taxes nettes du secteur pourraient encore doubler d'ici 2020 !

Aucun secteur économique au Québec ne pourrait absorber sans difficulté une telle hausse.



## NOS DEMANDES DE MODIFICATIONS LÉGISLATIVES AU GOUVERNEMENT

- Abolir la limite de 5 % sur l'augmentation annuelle des coûts du PCTFA.
- Annuler les factures transmises aux producteurs pour rembourser le dépassement de coûts du PCTFA en 2016 et rembourser les producteurs ayant déjà acquitté ces factures.
- Rembourser aux producteurs agricoles le trop-perçu qui a été engendré.
- Poursuivre les pourparlers avec le gouvernement pour trouver des solutions durables et équitables à la problématique de la fiscalité foncière agricole.
- Allouer, par le biais du PCTFA, les crédits nécessaires pour couvrir les augmentations de taxes nettes des entreprises agricoles.
- Plus spécifiquement pour le secteur forestier :
  - Ne plus considérer les crédits d'impôt reçus du Programme de remboursement des taxes foncières pour les boisés sous aménagement comme un revenu imposable les années suivantes;
  - Créer une catégorie d'immeubles pour ces boisés.

## LES ACTIONS DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE

### Actions réalisées :

1. Envoi d'une lettre « Demande de rencontre au ministre de l'Agriculture, Laurent Lessard »  
*Résultat obtenu:* Le ministre refuse de rencontrer la fédération régionale.
2. Diffusion d'un communiqué en réaction au budget provincial 2018  
*Résultat obtenu:* couverture de presse régionale dans les médias de la Montérégie.
3. Distribution d'un Montérégie Express sur la fiscalité foncière  
*Résultat obtenu:* Informer les agricultrices et les agriculteurs des enjeux et actions.

### Actions à venir :

4. Rencontre du comité sur la fiscalité  
*Résultat attendu:* Mettre en place un plan de mobilisation dans le cadre des prochaines élections provinciales.

## TRANSFERT DU FARDEAU FISCAL

Les producteurs agricoles font des représentations depuis plusieurs années pour éviter le transfert du fardeau fiscal municipal vers les entreprises agricoles. Malheureusement, les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes. Depuis l'annulation de la réforme de l'ex-ministre Paradis en février 2017, aucune solution durable n'a été mise en place, et ce, malgré les propositions apportées par l'Union.

Ce ne sont pas les 20 millions obtenus dans le dernier budget qui vont régler le problème. Il s'agit seulement d'une solution temporaire pour 2017 et 2018. On retournera à la case départ dès 2019.

Seulement 15 sur 176  
municipalités en Montérégie  
appliquent un taux varié !